

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 22 février 2022 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier (salle n°1)

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **LE BOURGET (93)**

58 rue Albert Thomas

LOT N°26 : **APPARTEMENT** de 54,90 M² au 2^{ème} étage du bâtiment I, escalier C, comprenant : séjour, 2 chambres, cuisine, salle de bains et wc.

Occupé

LOT N°66 : **CAVE**

À la requête du Syndicat des copropriétaires de la résidence Albert Thomas sise 54 - 66 bis rue Albert Thomas - 93350 Le Bourget, représenté par son syndic en exercice, la société FONCIA CHADEFAX LECOQ, ayant son siège social 13 rue du Docteur Pesqué - 93302 AUBERVILLIERS, ayant pour Avocats, la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 20.000 € (VINGT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 6 janvier 2022. Signé la SCP DOMINIQUE - DROUX & BAQUET, Avocats.
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À la SCP **DOMINIQUE - DROUX & BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 19/10800)

▶ Sur les lieux où une visite sera organisée le **mercredi 16 février 2022 de 14h30 à 15h30**

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr ; www.avoventes.fr